



Rivière.
du·Loup

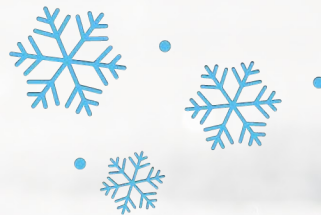


24 octobre 2022

Nouvelle Politique de déneigement



Préambule



Le déneigement à Rivière-du-Loup, c'est quoi ?

- Déplacer des montagnes (400 cm de neige / an)
- Sur 143 km de rues
- Sur 60 km de trottoirs et pistes multifonctionnelles

En ayant en tête ?

- La sécurité des usagers
- L'optimisation des ressources
(main-d'œuvre et les coûts)
- Le développement durable
- L'information aux citoyens

La révision de la politique fait suite à quoi ?

**COMMISSION
MUNICIPALE
DU QUÉBEC**

GESTION DU DÉNEIGEMENT

AUDIT DE PERFORMANCE

MARS 2022



Rivière
du-Loup



Objectifs

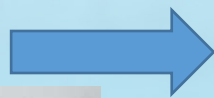


Établir les niveaux de services à rendre en fonction de divers paramètres

- Préciser les niveaux de services visés pour les différentes infrastructures entretenues;
- Établir des critères d'aide à la décision pour encadrer les ajouts et les retraits des voies publiques et piétonnes à entretenir;
- Définir les priorités d'intervention;
- Permettre aux différents intervenants (citoyens, Ville, entreprises) de connaître les attentes de chacun.

Les opérations de déneigement regroupent trois grandes phases

Grattage et épandage



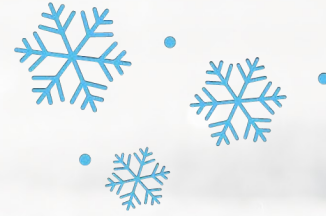
Enlèvement de la neige



Entretien des surfaces



Exceptions



Critères de météo extraordinaire

Situation météorologique	Description
Cocktail météo	Neige, pluie et refroidissement; le tout dans un délai de 36 heures
Précipitation avant un long congé ou un événement spécial	Précipitation > 20 cm
Tempête de neige importante	30 cm dans les 12 heures ou 40 cm dans les 48 heures
Rafales ou vents forts avec précipitation de neige	Vent > 80 km/h + Précipitation
Deux précipitations consécutives	Total des précipitations > 40 cm en 72 heures
Verglas	Précipitation > 10 mm



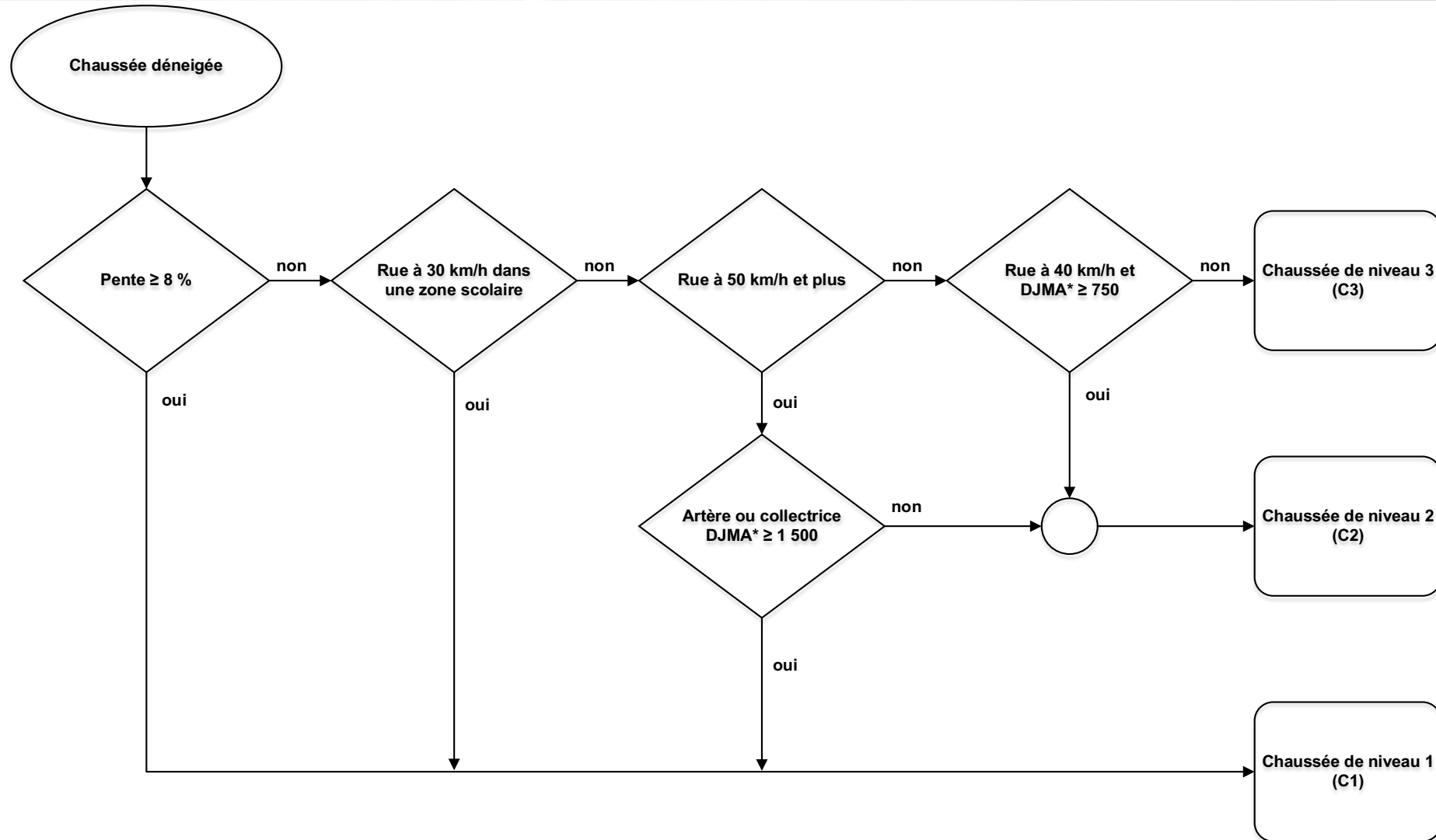
Lorsque des conditions météo extraordinaires surviennent (verglas, vents violents, tempête majeure, pluie et gel, plusieurs précipitations consécutives, etc), les niveaux de service sont suspendus et les opérations sont adaptées en fonction de la situation qui prévaut.



Réseau routier



Catégorisation



* DJMA = Débit journalier moyen annuel (nombre de véhicules par jour)



Réseau routier

Niveau de service

Niveau de service	Début des opérations dès l'atteinte de :	Pendant la précipitation	Délai maximal de fin d'opération suivant la fin de la précipitation	États de surface attendus <ul style="list-style-type: none"> • Produit utilisé <ul style="list-style-type: none"> ➢ Pendant la précipitation ❖ Après la fin de la précipitation
		Accumulation maximale de neige (fréquence de passage) Jour (de 6 h à 20 h) Nuit (de 20 h à 6 h)		
C1	Le début de la précipitation	Jour : 5 cm Nuit : 5 cm	En fonction de la quantité de neige reçue : <ul style="list-style-type: none"> • 0 à 15 cm : 2 heures • 15 à 30 cm : 3 heures • 30 cm et plus : 4 heures 	<ul style="list-style-type: none"> • Fondant/abrasif <ul style="list-style-type: none"> ➢ Lisse et non glissante (neige durcie sur un fond recouvert d'abrasif) aux intersections et aux points critiques, et sur un pavage mouillé (si la température de surface est supérieure à -17 °C) pour les côtes de 8 % et plus. ❖ Chaussée dégagée : chaussée dont les voies de circulation sont exemptes de neige et de glace sur toute leur largeur. Les stationnements de part et d'autre de la chaussée sont déneigés et, au besoin, déglacés.
C2	2,5 cm	Jour : 5 cm Nuit : 10 cm	En fonction de la quantité de neige reçue : <ul style="list-style-type: none"> • 2,5 à 15 cm : 3 heures • 15 à 30 cm : 4 heures • 30 cm et plus : 6 heures 	<ul style="list-style-type: none"> • Fondant/abrasif <ul style="list-style-type: none"> ➢ Lisse et non glissante (neige durcie sur un fond recouvert d'abrasif) aux intersections et aux points critiques. ❖ Chaussée partiellement dégagée : chaussée dont les voies de circulation sont exemptes de neige et de glace sur 3 m de largeur dans les sections droites et sur 5 m de largeur aux points critiques. Les accotements sont déneigés et demeurent généralement sur un fond de neige durcie.

Niveau de service	Début des opérations dès l'atteinte de :	Pendant la précipitation	Délai maximal de fin d'opération suivant la fin de la précipitation	États de surface attendus <ul style="list-style-type: none"> • Produit utilisé <ul style="list-style-type: none"> ➢ Pendant la précipitation ❖ Après la fin de la précipitation
		Accumulation maximale de neige (fréquence de passage) Jour (de 6 h à 20 h) Nuit (de 20 h à 6 h)		
C3	5 cm	Jour : 10 cm Nuit : 10 cm	En fonction de la quantité de neige reçue : <ul style="list-style-type: none"> • 5 à 15 cm : 4 heures • 15 à 30 cm : 6 heures • 30 cm et plus : 8 heures 	<ul style="list-style-type: none"> • Abrasif <ul style="list-style-type: none"> ➢ Lisse et non glissante (neige durcie sur un fond recouvert d'abrasif) aux intersections et aux points critiques. ❖ Chaussée sur fond de neige durcie : chaussée dont les voies de roulement et les accotements sont sur un fond de neige durcie d'une épaisseur maximale de 5 cm.

C1



C3



Réseau routier

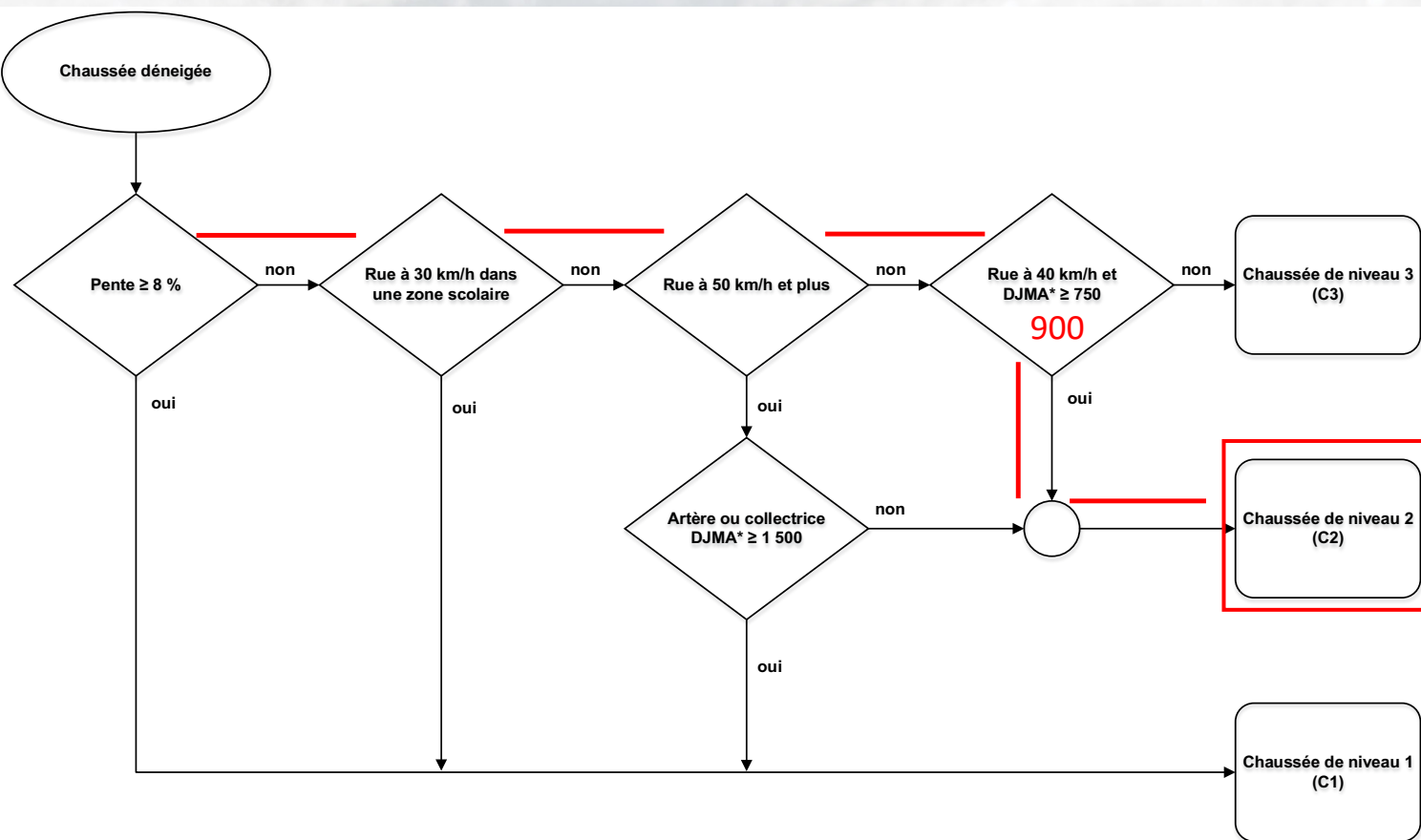
Niveau de service

C2



Réseau routier

Exemple : Rue Beaulieu



Niveau de service	Début des opérations dès l'atteinte de :	Pendant la précipitation Accumulation maximale de neige (fréquence de passage) Jour (de 6 h à 20 h) Nuit (de 20 h à 6 h)	Délai maximal de fin d'opération suivant la fin de la précipitation	États de surface attendus • Produit utilisé ➢ Pendant la précipitation ❖ Après la fin de la précipitation
C2	2,5 cm	Jour : 5 cm Nuit : 10 cm	En fonction de la quantité de neige reçue : • 2,5 à 15 cm : 3 heures • 15 à 30 cm : 4 heures • 30 cm et plus : 6 heures	• Fondant/abrasif ➢ Lisse et non glissante (neige durcie sur un fond recouvert d'abrasif) aux intersections et aux points critiques. ❖ Chaussée partiellement dégagée : chaussée dont les voies de circulation sont exemptes de neige et de glace sur 3 m de largeur dans les sections droites et sur 5 m de largeur aux points critiques. Les accotements sont déneigés et demeurent généralement sur un fond de neige durcie.

* DJMA = Débit journalier moyen annuel (nombre de véhicules par jour)

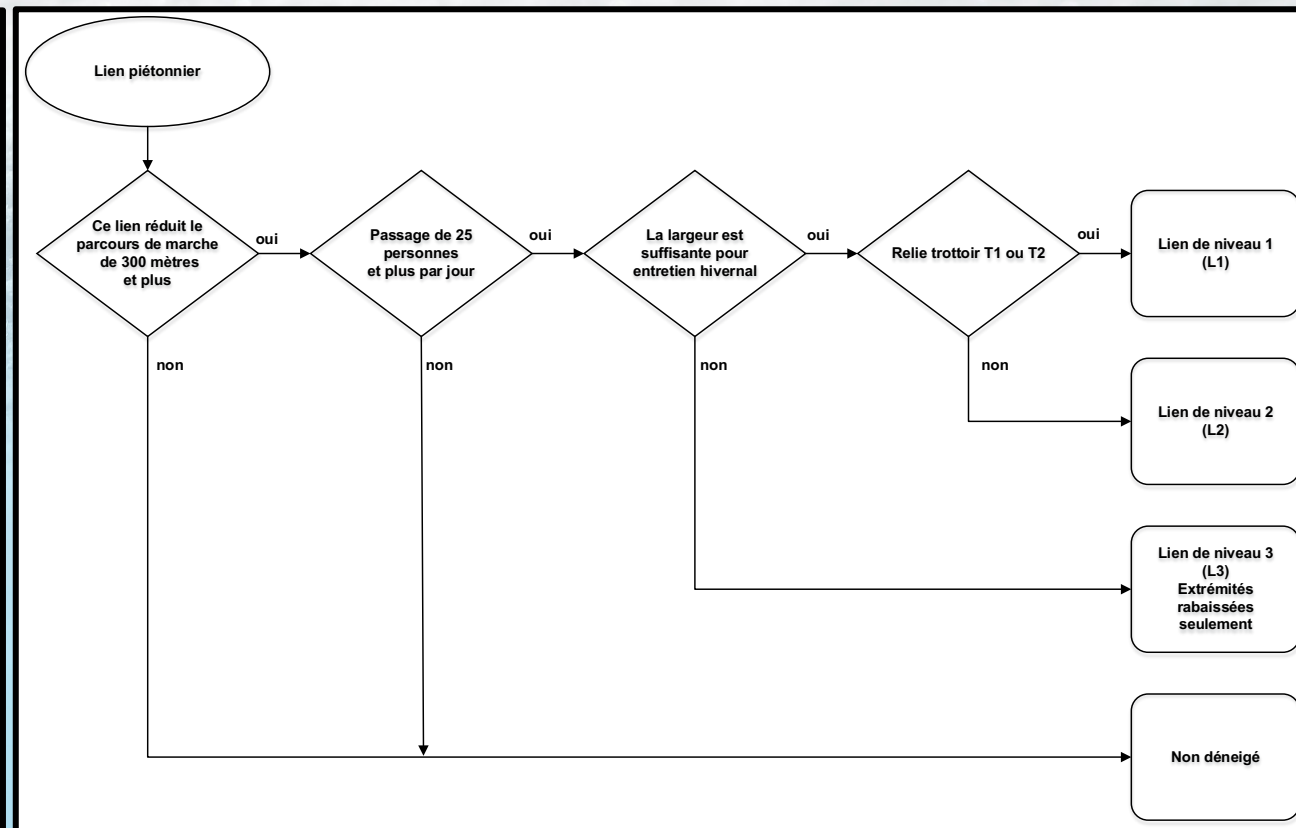
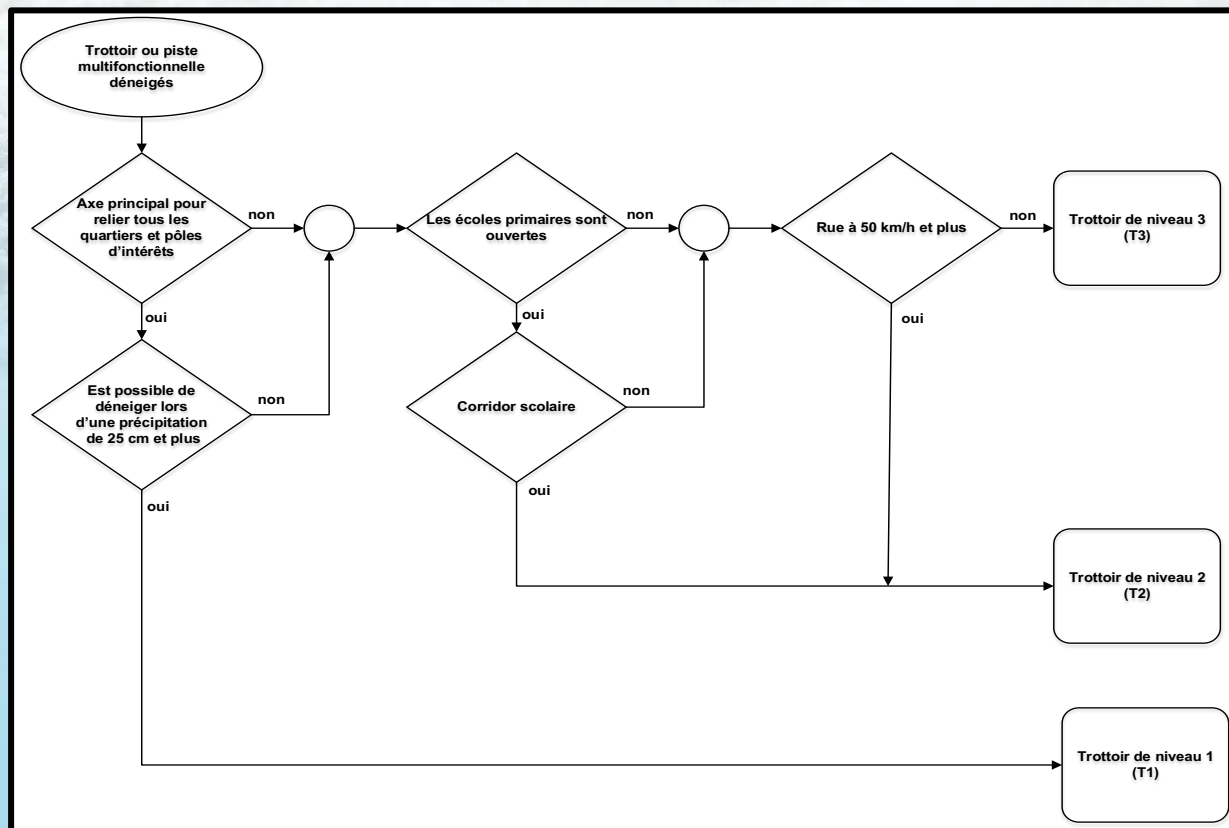


Réseau piétonnier

Catégorisation

Trottoir et piste multifonctionnelle

Sentier et escalier



Trottoir et piste multifonctionnelle

Niveau de service	Début des opérations dès l'atteinte de :	Pendant la précipitation		États de surface attendus
		Accumulation maximale de neige (fréquence de passage)	Délai maximal de fin d'opération suivant la fin de la précipitation	
T1	5 cm	En fonction de la quantité de neige reçue : <ul style="list-style-type: none"> • 5 à 15 cm : 10 cm • 15 à 25 cm : 10 cm • 25 cm et plus : 10 cm 	En fonction de la quantité de neige reçue : <ul style="list-style-type: none"> • 5 à 15 cm : 4 heures • 15 à 25 cm : 8 heures • 25 cm et plus : 8 heures 	<ul style="list-style-type: none"> • Fondant/abrasif ➢ Lisse et ferme (neige durcie) ❖ Lisse et non glissante (neige durcie)
T2	5 cm	En fonction de la quantité de neige reçue : <ul style="list-style-type: none"> • 5 à 15 cm : 10 cm • 15 à 25 cm : 10 cm • 25 cm et plus : Seulement à la fin de la précipitation 	En fonction de la quantité de neige reçue : <ul style="list-style-type: none"> • 5 à 15 cm : 4 heures • 15 à 25 cm : 8 heures • 25 cm et plus : 16 heures 	<ul style="list-style-type: none"> • Abrasif ➢ Lisse et ferme (neige durcie) ❖ Lisse et non glissante (neige durcie)
T3	10 cm	En fonction de la quantité de neige reçue : <ul style="list-style-type: none"> • 5 à 15 cm : 10 cm • 15 à 25 cm : Seulement à la fin de la précipitation • 25 cm et plus : Seulement à la fin de la précipitation 	En fonction de la quantité de neige reçue : <ul style="list-style-type: none"> • 5 à 15 cm : 8 heures • 15 à 25 cm : 12 heures • 25 cm et plus : 24 heures 	<ul style="list-style-type: none"> • Abrasif ➢ Lisse et ferme (neige durcie) ❖ Lisse et non glissante (neige durcie)



Réseau piétonnier

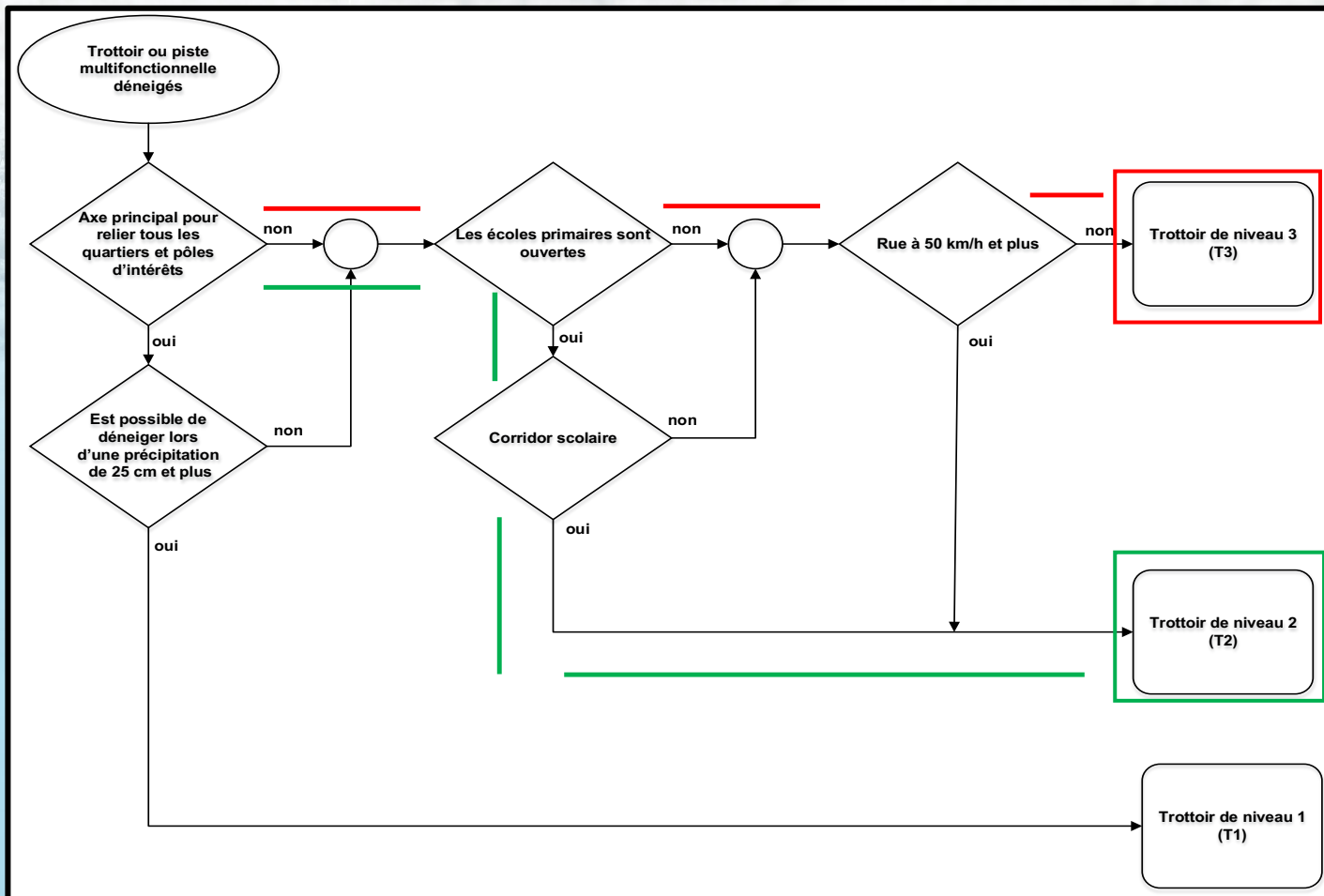
Niveau de service

Sentier et escalier

Niveau de service	Début des opérations dès l'atteinte de :	Pendant la précipitation		États de surface attendus
		Accumulation maximale de neige (fréquence de passage)	Délai maximal de fin d'opération suivant la fin de la précipitation	
		Jour (de 6 h à 20 h) Nuit (de 20 h à 6 h)		<ul style="list-style-type: none"> • Produit utilisé ➢ Pendant la précipitation ❖ Après la fin de la précipitation
L1	Après la fin de la précipitation	S.O.	4 heures	<ul style="list-style-type: none"> • Abrasif ➢ Enneigée ❖ Lisse et non glissante (neige durcie)
L2	Après la fin de la précipitation	S.O.	12 heures	<ul style="list-style-type: none"> • Abrasif ➢ Enneigée ❖ Lisse et non glissante (neige durcie)
L3	Après la fin de la précipitation	S.O.	48 heures	<ul style="list-style-type: none"> • Aucun ➢ Enneigée ❖ Enneigée

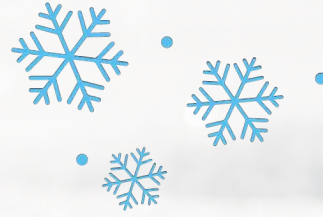
Réseau piétonnier

Exemple : Trottoir rue Pouliot



Niveau de service	Début des opérations dès l'atteinte de :	Pendant la précipitation Accumulation maximale de neige (fréquence de passage)	Délai maximal de fin d'opération suivant la fin de la précipitation	États de surface attendus • Produit utilisé ➢ Pendant la précipitation ❖ Après la fin de la précipitation
T2	5 cm	En fonction de la quantité de neige reçue : • 5 à 15 cm : 10 cm • 15 à 25 cm : 10 cm • 25 cm et plus : Seulement à la fin de la précipitation	En fonction de la quantité de neige reçue : • 5 à 15 cm : 4 heures • 15 à 25 cm : 8 heures • 25 cm et plus : 16 heures	• Abrasif ➢ Lisse et ferme (neige durcie) ❖ Lisse et non glissante (neige durcie)
T3	10 cm	En fonction de la quantité de neige reçue : • 5 à 15 cm : 10 cm • 15 à 25 cm : Seulement à la fin de la précipitation • 25 cm et plus : Seulement à la fin de la précipitation	En fonction de la quantité de neige reçue : • 5 à 15 cm : 8 heures • 15 à 25 cm : 12 heures • 25 cm et plus : 24 heures	• Abrasif ➢ Lisse et ferme (neige durcie) ❖ Lisse et non glissante (neige durcie)

Épandage



Lorsqu'il n'y a pas de précipitation, l'épandage de jour (entre 4 h et 16 h) est fait de façon à atteindre les niveaux de service attendus, tels que décrits dans la Politique. Quant à l'épandage de nuit, il vise surtout à sécuriser le réseau, notamment aux points critiques comme les intersections ou les voies en forte pente.

Considérant les impacts négatifs des sels de déglacage sur les infrastructures et sur l'environnement, en plus de leur coût, l'optimisation des pratiques d'épandage est une priorité.



Enlèvement de la neige

Niveau de priorité d'enlèvement	Description	Déclenchement (début des opérations d'enlèvement)	Délais selon la quantité de neige tombée depuis la dernière opération d'enlèvement En heures ouvrables
Priorité P1	Rues dont la neige est transportée	Précipitation > 10 cm	Moins de 15 cm : 48 heures 15 cm à 30 cm : 72 heures 30 cm et plus : 120 heures
Priorité P2	Corridor scolaire sans trottoir ou piste multifonctionnelle	Précipitation > 10 cm	48 heures
Priorité P3	Rues dont la neige est soufflée sur les terrains	Au besoin – Largeur résiduelle de la chaussée < 8 m	168 heures



Aucune opération d'enlèvement de la neige n'a lieu la fin de semaine et les jours fériés, sauf lorsqu'il y a un enjeu de sécurité.



En cas de forte précipitation, la neige fraîchement tombée sur un trottoir pourrait être soufflée sur les terrains.



Opérations de déglacage



Seule fois que la Ville s'occupe
d'enlever l'andain de neige devant les
entrées charretières



Particularités

96 h pour déneiger les bornes d'incendie

Pas d'alternance des circuits de déneigement



Piste multifonctionnelle

10 cm et plus = arrêt du grattage pour éviter de créer 3 andains de neige = soufflage à la fin des précipitations



Stationnement de nuit

STATIONNEMENT DE NUIT EN BORDURE DE RUE



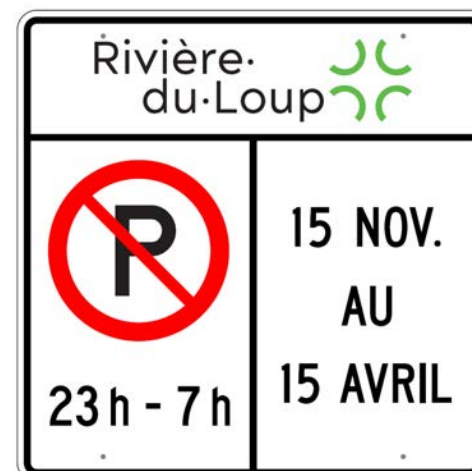
À partir du 15 novembre 2022, le stationnement de nuit en bordure de rue sera permis sur le territoire de la ville **sauf** lors des opérations de déneigement. À ce moment, la Ville diffusera l'information au plus tard à 18 h le jour même, sur le Web au VilleRDL.ca, par téléphone au 418 867-6717 ou en s'abonnant aux alertes courriel du Portail citoyen, accessible via le VilleRDL.ca. Ainsi, les résidents et les visiteurs auront l'obligation de vérifier s'ils peuvent se prévaloir de ce droit.

DEUX ZONES DE DÉNEIGEMENT DISTINCTES

Zone 1: Rue Lafontaine, entre Amyot et Dollard

Zone 2: tout le reste du territoire

Cette catégorisation par zone permettra de lever plus rapidement l'interdiction de stationner sur la rue principale, principalement lors de grosses bordées.



Politique évolutive = Plan d'action

Ordre de priorité	Actions à mettre en œuvre	Objectifs	Échéance
1	Former le personnel de la Ville et l'entrepreneur sur l'application des fondants et des abrasifs afin d'optimiser les opérations d'épandage et mettre en place des outils de suivi	Réduction des contaminants (fondants et abrasifs)	2023
2	Réviser le nouveau règlement de stationnement de nuit permis, excepté lors des opérations de déneigement	S'assurer du succès à long terme de ce changement en considérant les apprentissages de la première année d'application	2023
3	Élaborer une liste des milieux sensibles aux opérations de déneigement afin de prendre les mesures de mitigation pour assurer la protection de ces milieux	Protéger l'environnement	2024
4	Réviser tous les corridors scolaires en prévision de l'arrivée de la nouvelle école primaire dans le parc Cartier	Actualiser la catégorisation des trottoirs qui a un impact sur le niveau de service de ces derniers	2024
5	Élaborer une méthode objective pour déterminer les endroits où la neige est soufflée sur les terrains et où elle ne l'est pas	<ul style="list-style-type: none">• Réduction des émissions de gaz à effets de serre (GES)• <u>Équitabilité</u> entre les citoyens	2025
6	À la suite de l'identification des milieux sensibles, mettre en place un projet pilote d' <u>écoroute</u> d'hiver	Réduction des contaminants (fondants et abrasifs)	2026



Période de questions ?



Merci!

